

## Annonce N° : 08/06/18

### Un (01) Ingénieur spécialisé en protection contre la corrosion

#### ➤ Conditions d'accès au poste :

- Titulaire d'un Ingénieur, master ou d'un post graduation, en Electricité, Electronique, Electrotechnique, Métallurgie, Electrochimie ou Matériaux ;
- Expérience professionnelle souhaitée : plus de 03 années ;
- Age : 35 ans au maximum.

#### ➤ Compétences requises :

- Connaissances des normes, standards et meilleures pratiques internationales, relatifs à la protection contre la corrosion ;
- Connaissances des sources et des moyens de prévention contre la corrosion interne et externe, des équipements et ouvrages du secteur des hydrocarbures ;
- Disposer d'une expérience terrain de mesure des paramètres électriques des systèmes de protection et ceux relatives aux ouvrages protégés, serait un atout ;
- Maîtrise de l'outil informatique MS Office et autres outils de traitement des données et d'analyse statistique ;
- Maitrise de la langue française, connaissance de l'anglais souhaitée ;
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction,
- Certification dans le domaine, hautement appréciée.

#### ➤ Missions principales du poste :

Sous l'autorité du Directeur audit des installations, l'intéressé(e) est chargé (e) de :

- Participer aux missions d'audit et de contrôle des installations du secteur des hydrocarbures, déployées sur le territoire national ;
- Contrôler les systèmes et les mesures de protection des ouvrages contre la corrosion interne et externe, et ce sur la base des normes, standards et meilleures pratiques internationales ;
- Mesurer sur site les paramètres électriques des systèmes de protection et ceux relatifs aux ouvrages protégés ;

- Examiner et évaluer la conformité des installations et ouvrages contrôlés par rapport à la réglementation, normes et standards internationaux ;
- Collecter et analyser des données de la protection des ouvrages contre la corrosion interne et externe ;
- Rédiger des documents, tels que les comptes rendus, les rapports, les procès-verbaux, etc. ;
- Supporter le développement et l'amélioration continue de la base de données des équipements et des installations du secteur, déployés sur le territoire national ;
- Participer à l'élaboration des règles et procédures en matière de protection et de contrôle de la corrosion interne et externe des équipements et ouvrages du secteur.